L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, MERCREDI MATIN, 2 NOVEMBRE 1870.

44me Année—Vol. XLIV.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLÉANS,
MERCREDI MATIN 2 NOVEMBRE.

VENTES À L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par Eug Tounie, à 11 heures, au Warehouse No 3, Vieille-Levee, entre Conti et Bienville, effets de bateau.

Par O. Vaiston, à 10 heures, à l'encoignure des rues Orleans et Royale (coin le fonds d'une epicerie de Jean Lejan, Jr.), à sa salle d'encan, rue Gravier vente régulière de meubles et plaques.

Par E. Leaumont, au No 80 de la rue du Chartres, Habillements d'hiver, articles de toilette, chaussures et chapeaux.

Par Hoffman, Mahe & Co., au No 38 de la rue Chartres — Marchandises sèches.

ATTENTION!

Vente de 21 carrées de terre au lois à la convenance des marchands. Voir les avis d'encan par Eug. Tourné.

Faites Imprimer vos Factures, Cartes, etc., au "Orleans Printing Office", encoignure des rues Camp et Poydras.

CANDIN PIRS et sans MELANGE — Confiserie fine en tous genres chez J. VILLARMEIA & Co. Successeurs d'Ernest Turpin, 93 rue Vieille-Levée.

Le vol de la rue St. Louis.

M. E. Bermudez, avocat de MM. A. Roberteau & Co., a fait lier, devant le recorder State, des individus dans lesquels reconnu Pierre Bertin et Jean Capdevielle, qui ont été arrêtés par la police, du vol et effraction commis dans la nuit de samedi à dimanche chez MM. Rocheteau.

Nous avons déjà dit qu'on avait trouvé la possession de Bertin des titres et des effets pour une certaine valeur. Bertin s'en train de montrer ces papiers à son et lorsqu'il a été surpris par les officiers de la police spéciale dans une maison de la rue White. Voici comment la police a mise sur la trace des deux voleurs ent ils étaient fortement soupçonnés avoir pris part au vol.

Il a réussi à savoir que le nommé Cehowett avait fait des outils pour Capdeville et elle s'est assurée de la personne cet artisan. Puis elle a fait surveiller ets de Capdeville, rue d'Orléans, et a fait suivre une voiture de déménagement qu'on a enlevé des meubles pour les transporter dans la maison de la rue White, où elle a réussi à arrêter Bertin et Capdeville.

Jusqu'à présent, on n'a réussi à retrouver que des titres qui ne pouvaient guère être utiles aux voleurs, car en cherchant à négocier ou à en toucher le montant, ils seront dénoncés. Mais on n'a pas retrouvé des greenbacks, ni de l'or, ni de diamants, ni des bijoux, ni de l'argenterie que ont été enlevés. Nous espérons que la police ne s'arrêtera que lorsqu'elle aura trouvé toute la bande et recouvré tous les objets volés. Quand elle aura fait cela, alors nous ne lui marchanderons pas les éloges à nous, jusque la nous n'en ressevons sur cette affaire. Il est bon aussi de prévenir nos compatriotes les voleurs et ceux qui en font usage que justice commence de cette bande de scélérats qui ne fait qu'entrer les mains de la police, de démolir les et de faire sauter les coffres-forts.

VIVRE ET S'AMUSER "ENDER."—Le journal anglais *Ender*, qui est parti de bourg le 1 octobre, avec un grand de passagers lousiniaises et la troupe d'opéra qui amène M. Calabresi, a passé Sandy Hook. Il sera probablement arrivé dans la matinée.

MM. Sabatier & Simpson annoncent aujourd'hui dans nos colonnes achetent des traites à courte et à vue sur Boston et plusieurs autres du Nord et de l'Ouest. Ils achètent Sterling et des Francs et des sur New York la Banque Germania Nouvelle-Orléans.

MALADIES DE LA GORGE.—Après dans sa dernière communication, des maladies du Nez, le docteur nous donne aujourd'hui d'intéressantes tions sur les diverses affections de et donne des détails sur les différes qui se produisent dans la membrane, dans la follicule muqueux. les glandes, la luette et les amygdales.

Le docteur fait ensuite une revue ques des traitements suivis habituellement pour ces maladies de la gorge, et il en regard l'exposé des procédés qu'il emploie lui-même et le font citer bien des guérisons désespérées. Nous applaudissons l'attitude prise par le docteur Souchon dans la lettre qu'on trouvera dans notre colonne.

VOIR BILLET GAGNANT À LA LOTERIE DE LOUISIANE.—M. J. Trescaze, rue Amitié, No. 317, atteste aujourd'hui par déclaration qu'on verra plus loin qu'il a récemment d'un quart du billet de la loterie de la Louisiane, qui a gagné la somme de quatre mille cinq cents piastres le 31 octobre 1870, il a, sur la recommandation du dit billet au bureau de la banque, été promptement payé de la dite somme. Il ayant coûté une piastre et vingt cents au bureau de J. A. Fréret, No. 9, rue de Maine. Nous ne sommes pas surpris de ce résultat. Enregistrons donc aujourd'hui la preuve de la semaine dernière, et la bonne foi qui préside aux opérations de cette loterie, nous nous encourageons les joueurs assez ceux pour pouvoir se permettre l'achat de ces billets. Nous ne connaissons de meilleur placement pour de faibles sommes qui disparaissent sans résultat, que celle de ceux qui les possèdent. On dit que pour la loterie de qu'on n'épargne pas pour des choses de fantaisie et à quoi on retire un capital assez fort constituer une bonne rente.

GRAND MAGASIN DE CHAPEAUX. — MM. Menendez annoncent qu'ils sont ouvert leur "People Hat Store" de la Magasins No 500 à la rue de la Livée No 241, entre les rues St-Phi et Dauphine, devant le Marché français ils auront aussi à vendre un bel tillant d'habillements et de marchandises américaines aux plus bas prix Voyez l'annonce.

MM. SUCRIERS. — M. H. Bonnabel, rue No. 57, fait savoir aux Sucriers a l'intention de vendre du bi-sulphite de qui est admis par la régie sûre de blanchir supérieur à tout autre agent pour la prompte granulation du sucre. Nous appelons leur attention sur l'annonce de Bonnabel.

VERMOUTH, HUILES.—Nous appelons attention sur l'annonce de MM. Girard, rue Decatur 62 et 64, ment de recevoir par le navire de Marseille, un riche assortiment huiles pures, quarts et barriques, ments en caisses et du Huile de en paniers, que nous nous permettons de recommander aux consommateurs la bonne qualité de ces articles.

BRASSERIE DE RESTAURANT MAX-NIROULT. M. Max-Niroult vient de faire la ouverture de son restaurant, dans son ement de Pencourtoure Canal et Claiborne. On trouvera, comme par le passé chez lui, les choses les plus délicates la saison, une excellente cuisine et des et liqueurs de première qualité On se fera servir à toute heure de la et de la soirée.

RESTAURANT. — Bonne occasion pour qui veulent avoir de beaux bijoux et comptants à bon marché. M. G. Scoufos du Camp 13, voulant se retirer des et vendre son splendide assortiment dans le courant d'un mois, offre à le au prix coûtant. On nous assure dans le stock dont il s'agit il se trouve aux diamants et des pierres magnifiques.

Les comités de machines à coudre Foires d'Etat de la Louisiane et du tenues en 1870, ont sanctionné les ques qualités de celle de Grover et Baker en lui accordant le premier prix a la meilleure machine pour famille.

POUDRE LARIQUE est le purgatif végétal le plus agréable, le plus efficace et le plus énergique de tous les purgatifs. Ce a constamment résisté là où tous les autres ont échoué; et par les merveilleuses cures qu'elle a produites, la Poudre Laforêt est devenue depuis longtemps au premier rang des remèdes indispensables dans les familles.

En vente dans les principales pharmacies de la ville et de la campagne.

Dépôt chez Bail, Lyon & Co., 40 et 42, rue Camp; Dascogat, 89, rue du Chartres et A. Grille, pharmacien, 225, rue Royale.

La Prise d'Orléans.

Les dépêches de date récente attribuent la prise d'Orléans à de fausses informations reçues par les généraux français. Quelque temps avant les événements qui ont amené la capture de la ville une polémique s'était élevée entre le général et le préfet. Voici les lettres qui ont paru dans le *Journal du Loiret* :

"Orléans, 30 septembre 1870.

"Monsieur le rédacteur,

"Les règlements militaires nous défendent d'écrire dans les journaux et d'élever aucune polémique avec les rédacteurs, n'importe sur quel sujet.

Néanmoins, plusieurs personnes honorables d'Orléans m'ayant prié de faire connaître publiquement si M. le préfet du Loiret avait assisté au conseil de guerre tenu la nuit même de l'évacuation de la ville, je crois pouvoir leur répondre par la voie de votre estimable journal.

"Ma réponse sera très courte. C'est en présence de M. le préfet du Loiret qu'après une longue délibération et sur l'avis des généraux et de tous les chefs de corps l'évacuation fut prononcée à l'unanimité des voix.

"J'avais le droit de donner mes ordres et rien ne m'obligeait de prendre conseil de mes inférieurs ; mais, dans une circonstance aussi grave, j'ai cru devoir m'éclairer de l'opinion de tous.

"Agréez, etc.,

"Le général de division,

"Baron de POLHÈS."

Le préfet a répondu, par la voie du même journal. Voici sa lettre :

"Orléans, 1er octobre 1870.

"Monsieur le rédacteur,

"Puisque M. le général de Polhès a cru devoir laisser de côté les règlements militaires en adressant aux journaux une explication au sujet de sa retraite du 26 septembre dernier, permettez-moi de compléter son récit par la communication des deux lettres que je lui ai adressées dans la nuit suivante et qu'on n'avait pas destinées à la publicité.

"Orléans, le 28 septembre, }
"4 h. du matin. }

"Monsieur le général,

"Je ne vous dissimulerai pas que le mécontentement a été très vif, hier matin, dans Orléans, quand on a su votre départ précipité de la nuit. Un mouvement de retraite, si inévitable et si légitime que fût l'ennemi arrivât jusqu'aux portes, ne pouvait pas avoir lieu sans avertissement aucun et sans motifs connus. Il me paraissait peu utile plus de deux ou trois heures pour organiser un service régulier d'ambulances, et dût-on, sans cette précaution, abandonner quelques blessés, il valait mieux cela que de laisser la ville sans chefs civils et militaires pour un événement qui, après tout, pouvait n'être qu'une fausse alerte.

"Un fait rapporté ce matin, dans la journée, par quelques officiers d'état-major, m'a paru caractériser d'une manière affligeante l'état des esprits. Ils m'ont affirmé, en effet, qu'un soldat, qui se trouvait à la porte Bannier, avait entendu un officier supérieur dire à haute voix, en parlant de la ville : Nous allons la brûler. Ces paroles, prononcées devant un soldat, ont pu être mal interprétées, et, si elles ont été réellement prononcées, elles ont pu produire un effet déplorable.

"Je vous prie, monsieur le général, de vouloir bien me faire connaître, dans le plus bref délai, si ces paroles ont été prononcées par un officier supérieur, et, dans ce cas, de me faire connaître son nom.

"Agréez, monsieur le général, l'assurance de ma haute considération.

"Le préfet du Loiret,
"A. PÉRIBAN."

UN APPEL. — Nous recevons la lettre suivante qui fait honneur aux sentiments patriotiques de son auteur :

Monsieur le Rédacteur,

Français et Républicain, je ne puis rester plus longtemps ici dans la quiétude et la tranquillité, quand un livre la-bas un combat à mort à tout ce qui n'est le plus sacré. Je vais pour partager le sort des miens.

Partant peut-être, je suis obligé de vous demander l'usage de votre journal pour faire une annonce à mes amis et à mes clients et assister, pendant mon absence l'école continuera à leur offrir les mêmes avantages que par le passé. M. Avrian est chargé de la direction jusqu'à mon retour.

J'attends un petit service de votre amitié, et je vous serre cordialement les deux mains.

16, Remparts. CH. CARON.

La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $50. Bureaux, 182, de la rue du Canal.

UNE LETTRE DU BRAVE ULRICH.—Voici une belle lettre que le général Ulrich, partant pour Metz, a adressée à l'archevêque de Tours ; ce langage, si digne de l'héroïque défenseur de Strasbourg, retentira dans toute la France :

"Tours, 5 octobre 1870.

"Monseigneur,

"Au moment de quitter Tours, j'éprouve le besoin de vous remercier de l'hospitalité que vous avez bien voulu m'accorder.

"Après avoir défendu Strasbourg que je n'ai pu sauver, je prends le chemin auquel m'oblige le malheur de la guerre ; mais en face de l'ennemi victorieux, je ne saurais pas sans une douleur profonde les jeter tristes qui vont commencer pour moi. On a parlé de ce que l'on appelle ma gloire ; c'est de mon chagrin qu'il aurait fallu parler.

"J'ai-je au moins, pendant que mon épée restera dans son fourreau, être consolé par les triomphes de notre armée !

"Père Dieu, Monseigneur, pour qu'il mette un terme aux maux de notre patrie, et reçoives, avec l'expression de ma reconnaissance, l'hommage de mon respect.

"Le général de division, ULRICH."

La machine à coudre de Grover & Baker a obtenu le premier prix accordé à la meilleure machine pour familles, aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, en 1870. Bureaux, 182, Canal.

CHRONIQUE LOCALE.

LA TOUSSAINT.—Jamais plus beau temps que celui d'hier pour fêter les Saints dans les églises et les morts dans les cimetières, puisque l'union a réuni décidément ces deux fêtes la même jour. Toute la ville était sur pied et même les protestants célébrant à cet entraînement général qui se reproduit chaque année est fini par s'associer à cet usage qui remonte à un temps immémorial. En conséquence tous les cimetières de la ville ont reçu la même affluence de visiteurs et les décorations partout se distinguaient par la fraîcheur et l'élégance. Hélas, toutes ces fleurs si odorantes et si artistement arrangées ne feront pas sortir de leurs tombes les morts bien-aimés, mais le sentiment qui fait parer leurs tombeaux est un sentiment pieux et des plus civilisateurs.

La question n'est pas de savoir si les morts dont on a fait de vénérer ainsi la mémoire méritaient ou ne méritaient pas que leurs parents ou leurs amis eussent pour eux fait d'égards nous devons mettre ces mémoires de côté et ne voir dans l'usage consacré par le temps que la moralité qui le perpétue. Il nous semble qu'en sortant d'un cimetière ainsi embelli, festonné, orné, décoré et embaumé, on doit être porté à renoncer à de mauvais penchants et à justifier par une bonne conduite les honneurs qui seront rendus plus tard à la tombe. Cet effet n'est pas généralement malheureusement, mais bien que partiel il a sa valeur et tout homme, pour peu qu'il ait le sentiment du respect humain, le reconnaîtra comme nous.

Ce qu'il y avait de plus touchant dans les cérémonies d'hier, c'était le spectacle d'enfants et de petits enfants, chargés de bouquets et de guirlandes, suivant leurs mères d'un pas chancelant mais hâtif vers le but de leur promenade. Heureux les morts dont les tombes sont décorées par l'innocence ! le parfum des fleurs déposées par l'enfance montera jusqu'au trône de Dieu, et intercédera pour eux.

Hier, tous les cimetières étaient également brillants, les petits aussi anciens, sans doute, que les plus belles tombes, mais n'étaient pas moins blanches ni mieux ornées. Sous ce rapport, les cimetières comparativement nouveaux du premier et du quatrième district, le disputaient aux cimetières du second district, et nous y avons remarqué une foule aimée, pieuse, aussi empressée et aussi solennelle dans ses manières, dans sa tenue et dans son respect pour les morts.

Les ornements consistaient en toutes sortes d'articles que l'amour des vivants pouvait imaginer, et c'était à la fortune de chacun d'en varier. Nous avons vu jusqu'à des bougies brûler dans des candelabres d'argent massif ; nous avons vu des tableaux religieux couverts d'inscriptions quelquefois touchantes, des insignes rappelant ce qu'il fut pendant la vie ceux dont on voulait honorer leur mémoire, des croix, des immortelles de tout genre et de toute nature marquer encore la place d'amis ou de parents qui ne sont plus ; mais les fleurs naturelles l'emportaient sur toutes ces décorations ; elles se faisaient remarquer en abondance ; nous ne savons pas d'où on les avait tirées en aussi grande quantité : et tout était si bien arrangées et groupées avec un goût parfait et un art suprême.

Dès 9 heures du matin, les visites ont commencé et n'ont cessé que le soir. Il serait impossible de dire, même approximativement, le nombre, mais nous pouvons le composant certainement de la majeure partie de la population de la ville, où les affaires ont été comme suspendues. Nous nous en réjouissons pour les petits orphelins qui, qui ont dû, nous l'espérons, faire une bonne journée. A la porte de chaque cimetière, on avait installé un bureau de quête, et, bien qui tout le monde ne puisse donner, parce que tout le monde n'est pas dans une position de fortune qui permette la générosité et les offrandes, il a été donné dans la foule assez de visiteurs pour espérer que les bassins les plus pressés de nos établissements de charité et de nos maisons d'asile.

LE MEETING D'HIER SOIR POUR LE MONUMENT DE LEE.—Une nombreuse et respectable assemblée se pressait hier soir à la salle des Odd Fellows dans le but d'organiser une association pour le monument de Lee. La salle était drapée de deuil et ornée de trois excellents tableaux représentant le général Lee, les portraits étaient entourés d'immortelles.

Nombre de personnes s'embrassaient le meeting de leur préférence, et l'ensemble était certainement une occasion très convenable pour un tel meeting, et sans aucun doute la majorité parties des personnes qui s'y trouvaient, avaient, dans la journée, visité les cimetières de la ville.

A 7 heures et demie, un quart, la séance fut ouverte par le Col. Bosworth, et le Maj. Austin a annoncé le Gen. Beauregard comme président. En prenant le fauteuil, le président a fait quelques éloquents du héros illustre sous lequel il avait servi pendant nombre d'années, et il a terminé en faisant ressortir le dévouement qu'il avait montré pour la cause perdue.

Une longue liste de vice-présidents a été lue et ces messieurs ont pris place sur la plate-forme.

Les résolutions lues par M. B. J. Jonas ont exposé le but du meeting, et M. Jonas a accompagné ces résolutions d'un très remarquable discours. Le colonel Waggaman a accordé les efforts de M. Jonas. Il a été accueilli avec un grand intérêt et souvent interrompu par les bruyants applaudissements. Le Rév. Dr Palmer s'est fait aussi entendre et a produit un effet extraordinaire avec sa rhétorique étudiée et brillante.

Les résolutions ont alors été adoptées.

L'acte d'incorporation pour la création qui sera appelée l'Association du Monument de Lee, a été lu également et unanimement approuvé. Il rendra verser une somme pour en faire partie. Un bureau de 25 directeurs sera élu tous les cinq ans. Le meeting a ensuite approuvé par une prière de Rév. Père Hubert. La messe a été excellente. Elle a exécuté dans la perfection plusieurs compositions de Mozart, de Bellini, de Kreutzer, de Mayeden, et enfin du roi de la symphonie, Beethoven.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—Robert Hughie réclame devant cette Cour $1000 de dommages et sollicite une injonction contre A. L. McArthur, wharfinger, et le Premier et du Quatrième District, qui a fait illégalement, dit-il, enlever son bois du wharf bien qu'ayant payé pour le faire enlever ne fut parvenue à son adresse, que deux heures avant le commencement de l'opération fait par l'ordre du wharfinger.

William Adams, constructeur, a été condamné à sept ans de pénitencier pour avoir fait des billets de banque contrefaits.

Hughie allègue encore que M. McArthur a persisté dans son initiative bien qu'il n'en eut pas soumis la raison et qu'il a fait transporter le bois dans un endroit éloigné de celui où il voulait l'entreposer. Injonction accordée.

GROS PROCÈS.—Devant la même Hughie Cour de District, Eliza Lewis réclame de Calvin J. Nicholson la somme de $21,000, valeur alléguée de la succession de George H. Berghans qu'elle réclame comme ayant été sa ménagère et sa femme chez votre de ses dernières années. Le plaint qu'on se soit emparé de force de la propriété du défunt et qu'on l'ait gardé par un moyen. Le procès promet des détails intéressants.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Il y a des moments où les incendies éprouvent plus les malades épidémiques. Nous avons rapporté hier les incendies destructeurs pour du manche danger, et sa autre fois pour le lendemain; en voici un autre qui fort heureusement n'a été qu'une tentative avortée. Lundi soir, vers une heure, un jeune homme demeurant avec la famille de M. P. Canahi, tenta de mettre le feu à la maison, au coin des rues St Thomas et Annunciation. Ce dernier, informé, a appelé James Cahor. Il s'était retiré le soir dans l'habitude, dans sa chambre attachée à la cuisine ou prenant un paquet de vieux linges, il y mit le feu et poussa le paquet enflammé entre le lit et le mur de derrière. Les flammes apparent rapidement et eussent inévitablement mis la maison en cendres si M. Canahi n'eut découvert le crime à temps et empêché l'incendie—qu'avec beaucoup de peine, parvint à éteindre. Le jeune incendiaire a été arrêté.

VOL.—Lundi, vers 10 heures du matin, un assez considérable vol d'habits et de linge a été commis chez M. Beers, rue Chestnut entre les rues Tauleur et Peniston, 3e district. La famille étant absente, le coupable n'a vu le voleur qui a opéré tout à son aise.

HÔPITAL DE CHARITÉ.—Nous devons à l'obligeance de M. P. M. Tourné, secrétaire, le rapport suivant sur l'Hôpital de Charité, pour le mois d'octobre : admis 908; renvoyés 1666 dont 84 de la fièvre jaune. Morts 225, dont 186 de la fièvre jaune. Il reste à l'Hôpital de Charité 754 malades et à l'Hôpital de Marine 51. Total, 805.

CONSEIL DE VILLE.—A l'assemblée régulière d'hier soir, une résolution a été adoptée pour placer 3,000 pieds de tuyaux pour conduire l'eau dans les rues Claiborne, Columbus et St-Bernard.

Une autre résolution a été également adoptée pour disposer l'ancienne salle de la Cour d'Orléans afin d'y établir la Cour criminelle.

L'administrateur des finances a fait un rapport sur les recettes et dépenses du mois d'octobre, par lequel il constate qu'il reste à la caisse une balance de $86,786, après déduction faite de $64,460 pour le rachat des warrants métropolitains.

Une autre ordonnance pour la fermeture des cafés, lundi 7 novembre, jour de l'élection.

Des allocations ont été faites pour le paiement des comptes portés sur le "Pay roll" du mois d'octobre.

Après l'adoption de quelques résolutions sans importance, le Conseil s'est ajourné.

—Une lettre écrite de Cherbourg, par M. Benj. Amin Corbière, marin à bord de la *Regache*, qui faisait partie de l'escadre de la Baltique, contient ces détails sur la prise blindée prussienne :

"Le frégate blindée prusienne nous a accostés comme parlementaire ; elle a laissé glisser une corvette sous la quille de notre frégate.

"Dieu a voulu que cette tentative n'ait pas réussi ; car dès que nous nous en sommes aperçus, nous avons levé l'ancre, et nous nous sommes mis à sa poursuite.

"Après une course de soixante douze heures, nous avons fini par la joindre, non sans peine. Notre commandant, après un coup de canon bien dirigé, fit à démonté le gouvernail.

"Nous en avons été quittes pour avoir perdu notre grand mât, ainsi que le tuyau de notre machine.

"Quant à la frégate, nous l'avons laissée à Dunkerque pour y être désarmée ; nous avons pris son équipage à notre bord : il était composé de 600 hommes et seize pièces de canon de 24, huit pièces de 16 et dix pièces de 4,36 chassepots et une grande quantité d'autres armes.

PAR LE TELEGRAPHE.

(Dépêches transmises à l'Abeille.)

Un club de femmes qui demande la guillotine à Marseille.

Le général Boyer dit que Bazaine ne s'est rendu qu'à la famine.

Transfert probable du gouvernement de Tours à Lyon.

Paris est toujours bien approvisionné.

Les préparatifs de résistance continuent en France.

Visite de l'Impératrice à l'Empereur à Wilhelmshohe.

Elle est accompagnée de Bazaine.

Travaux prussiens détruits par les Parisiens.

Nouvelle proclamation de Gambetta aux troupes.

Bombardement de Paris avec 250 pièces de siége.

J. Favre à propos des Princes d'Orléans.

Il dit qu'ils ont une armée de 150,000 hommes dans l'Ouest.

Une correspondance de Versailles au World de N.-Y.

La maladie et le froid font périr 2000 Prussiens par jour.

Bruit d'une grande démonstration Bonapartiste.

Projet russe pour acheter la flotte française.

On parle de la démission de Bourbaki, qui serait acceptée.

Nouvelles Européennes.

Tours, 1er nov.—On annonce que Bourbaki a donné sa démission. Il déclare qu'il était impossible de surmonter l'opposition défavorable produite par les précédentes relativement à Bazaine. On assure ouvertement que Bourbaki connaissait le projet de reddition de Bazaine.

On a reçu des avis de Paris jusqu'au 26 octobre. Tout est tranquille dans la ville. Les approvisionnements en légumes. On sert de la viande fraîche régulièrement aux soldats et on en procure avec un grand intérêt et souvent interrompu par les bruyants applaudissements. Le Rév. Dr Palmer s'est fait aussi entendre et a produit un effet extraordinaire avec sa rhétorique étudiée et brillante.

Les résolutions ont alors été adoptées.

L'acte d'incorporation pour la création qui sera appelée l'Association du Monument de Lee, a été lu également et unanimement approuvé. Il rendra verser une somme pour en faire partie. Un bureau de 25 directeurs sera élu tous les cinq ans. Le meeting a ensuite approuvé par une prière de Rév. Père Hubert. La messe a été excellente. Elle a exécuté dans la perfection plusieurs compositions de Mozart, de Bellini, de Kreutzer, de Mayeden, et enfin du roi de la symphonie, Beethoven.

HUITIÈME COUR DE DISTRICT.—Robert Hughie réclame devant cette Cour $1000 de dommages et sollicite une injonction contre A. L. McArthur, wharfinger, et le Premier et du Quatrième District, qui a fait illégalement, dit-il, enlever son bois du wharf bien qu'ayant payé pour le faire enlever ne fut parvenue à son adresse, que deux heures avant le commencement de l'opération fait par l'ordre du wharfinger.

William Adams, constructeur, a été condamné à sept ans de pénitencier pour avoir fait des billets de banque contrefaits.

Hughie allègue encore que M. McArthur a persisté dans son initiative bien qu'il n'en eut pas soumis la raison et qu'il a fait transporter le bois dans un endroit éloigné de celui où il voulait l'entreposer. Injonction accordée.

GROS PROCÈS.—Devant la même Hughie Cour de District, Eliza Lewis réclame de Calvin J. Nicholson la somme de $21,000, valeur alléguée de la succession de George H. Berghans qu'elle réclame comme ayant été sa ménagère et sa femme chez votre de ses dernières années. Le plaint qu'on se soit emparé de force de la propriété du défunt et qu'on l'ait gardé par un moyen. Le procès promet des détails intéressants.

TENTATIVE D'INCENDIE.—Il y a des moments où les incendies éprouvent plus les malades épidémiques. Nous avons rapporté les incendies destructeurs pour du manche danger, et sa autre fois pour le lendemain; en voici un autre qui fort heureusement n'a été qu'une tentative avortée. Lundi soir, vers une heure, un jeune homme demeurant avec la famille de M. P. Canahi, tenta de mettre le feu à la maison, au coin des rues St Thomas et Annunciation. Ce dernier, informé, a appelé James Cahor. Il s'était retiré le soir dans l'habitude, dans sa chambre attachée à la cuisine ou prenant un paquet de vieux linges, il y mit le feu et poussa le paquet enflammé entre le lit et le mur de derrière. Les flammes apparent rapidement et eussent inévitablement mis la maison en cendres si M. Canahi n'eut découvert le crime à temps et empêché l'incendie—qu'avec beaucoup de peine, parvint à éteindre. Le jeune incendiaire a été arrêté.

VOL.—Lundi, vers 10 heures du matin, un assez considérable vol d'habits et de linge a été commis chez M. Beers, rue Chestnut entre les rues Tauleur et Peniston, 3e district. La famille étant absente, le coupable n'a vu le voleur qui a opéré tout à son aise.

HÔPITAL DE CHARITÉ.—Nous devons à l'obligeance de M. P. M. Tourné, secrétaire, le rapport suivant sur l'Hôpital de Charité, pour le mois d'octobre : admis 908; renvoyés 1666 dont 84 de la fièvre jaune. Morts 225, dont 186 de la fièvre jaune. Il reste à l'Hôpital de Charité 754 malades et à l'Hôpital de Marine 51. Total, 805.

CONSEIL DE VILLE.—A l'assemblée régulière d'hier soir, une résolution a été adoptée pour placer 3,000 pieds de tuyaux pour conduire l'eau dans les rues Claiborne, Columbus et St-Bernard.

Une autre résolution a été également adoptée pour disposer l'ancienne salle de la Cour d'Orléans afin d'y établir la Cour criminelle.

L'administrateur des finances a fait un rapport sur les recettes et dépenses du mois d'octobre, par lequel il constate qu'il reste à la caisse une balance de $86,786, après déduction faite de $64,460 pour le rachat des warrants métropolitains.

Une autre ordonnance pour la fermeture des cafés, lundi 7 novembre, jour de l'élection.

Des allocations ont été faites pour le paiement des comptes portés sur le "Pay roll" du mois d'octobre.

Après l'adoption de quelques résolutions sans importance, le Conseil s'est ajourné.

—Une lettre écrite de Cherbourg, par M. Benj. Amin Corbière, marin à bord de la *Regache*, qui faisait partie de l'escadre de la Baltique, contient ces détails sur la prise blindée prussienne :

"Le frégate blindée prusienne nous a accostés comme parlementaire ; elle a laissé glisser une corvette sous la quille de notre frégate.

"Dieu a voulu que cette tentative n'ait pas réussi ; car dès que nous nous en sommes aperçus, nous avons levé l'ancre, et nous nous sommes mis à sa poursuite.

"Après une course de soixante douze heures, nous avons fini par la joindre, non sans peine. Notre commandant, après un coup de canon bien dirigé, fit à démonté le gouvernail.

"Nous en avons été quittes pour avoir perdu notre grand mât, ainsi que le tuyau de notre machine.

"Quant à la frégate, nous l'avons laissée à Dunkerque pour y être désarmée ; nous avons pris son équipage à notre bord : il était composé de 600 hommes et seize pièces de canon de 24, huit pièces de 16 et dix pièces de 4,36 chassepots et une grande quantité d'autres armes.

La même reconnaissance est due à ces braves troupes qui, par leur intrépidité et les privations qu'elles ont endurées, ont donné un exemple sans pareille dans l'histoire du monde. Cette affaire de Metz forme une inépriseable époque d'honneur et de gloire pour notre armée. Je dois immédiatement envoyer mes remerciements aux Grapes. Pour vous honorer, vous et votre commandement, je vous ai nommé Feld-maréchal. Distinction que j'ai aussi conférée à mon fils le Prince Royal.

Signé GUILLAUME.

L'Electeur libre publie un discours prononcé par M. Favre, le 14, et où il dit que les princes d'Orléans ont une armée de 150,000 hommes dans l'Ouest.

Un télégramme de Bruxelles, dit :

L'Empereur attend à Cassel pour porter à Versailles le résultat de la capitulation. Il a bien maintenant à Wilhelmshöhe entre Eugénie, l'Empereur et Bazaine.

St. Louis, 1er nov.—Le correspondant du *World* lui écrit de Versailles : L'effet de l'hiver commence à se montrer. Les portes des Allemands, par les maladies, s'éclaircissent maintenant à 3000 par jour. Le roi Guillaume a décidé de rester dans son cantonnement au champ de Mars et alors de s'en retourner en Prusse.

La ration du bateau-pain dépasse toute description ; c'est pire qu'à Bazeilles.

Le départ de l'Impératrice de Chislehurst était inattendu. Le prince impérial avait un prix. Quelques jours avant son départ, l'Impératrice recevait constamment des messages en chiffres. Tout indique une démonstration bonapartiste sur une grande échelle. Les chances de paix sont plus éloignées que jamais.

New York, 1er nov.—Le correspondant de la Tribune télégraphie de Tours, en date du 1er, que les émissaires russes sont proposés pour faire l'achat de la flotte française. Ils font valoir des raisons politiques en outre de l'offre de fortes sommes. Cette proposition a été rejetée. Il y a tout lieu de croire que la démission de Bourbaki sera acceptée.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 31 oct.—Des nouvelles récentes ont été reçues de Mexico. Une amnistie générale a été accordée par l'Congrès et proclamée par le Président. Régeulia a fait une chaleureuse dans laquelle il remercie le peuple mexicain pour l'amnistie qui lui a été accordée en commun avec d'autres, et dit pour la défense du Mexique quand elle se présentera. Beaucoup de personnes sont mécontentes de cette amnistie, qui, dit-on, a été faite pour la forme et pour plaire aux Français.

Le commandant du fort Mellheny a reçu ordre de se tenir prêt à appuyer avec des troupes le maréchal des Etats-Unis Maryland dans l'arrestation de la personnalité dans la semaine de l'élection.

Washington, D. C., 1er novembre.—La diminution de la dette publique est d'un peu plus de $2,000,000. La trésorerie a $103,000,000 en espèces et près de $27,000,000 en monnaie courante.

Nouvelles Diverses.

St-Louis, 1er nov.—Quatorze procès entraînant chacun une somme de $30,000, et onze autres entraînant chacun une somme de $25,000, ont été intentés à Jos Conrtie Circuit du comté St-Clair. Etat de l'Illinois, contre la compagnie du chemin de fer de St Louis, Alton et Terre-Haute. Les plaignants réclament des dommages et laquelle leur accident sur ce qu'ils ont été blessés par un train, à la gare d'East St Louis. Trois des autres compagnons sont morts et les autres estropiés pour le reste de leurs jours.

Hier deux personnes jouaient et luttaient à bord du bateau à vapeur "Thompson Lewis" en face de Cairo ; l'un deux est tombé à l'eau. Il ne savait pas nager et a été noyé en essayant de le sauver. Un autre homme a assailli un autre et lui a donné un coup de couteau, blessé dans le bras frère de l'assaillant et l'assaillant se lança.

St. Louis, 1er nov.—Tom Allen a été arrêté ici ce matin et Gallagher a été arrêté à six milles plus bas. La police a l'intention de les garder jusqu'à ce qu'ils aient passé quatre heures, bien que la ligne soit éloignée de la ligne prescrite. Le combat est remis au moment du matin.

Cincinnati, 1er nov.—La grande fabrique d'amidon de Cincinnati, a été brûlée hier matin. Deux mille boisseaux de maïs ont été détruits par un incendie, ce matin, estimés à $4000. La perte est d'environ $60,000, et l'assurance de $40,000. Ce sinistre a privé de travail de soixante à quatre-vingts ouvriers.

Le rapport du bureau de santé annonce qu'il est mort 272 personnes à Cincinnati dans la semaine d'octobre.

Cleveland, Ohio, 1er nov.—Cette après-midi, à quatre heures et demie, deux magasins contenant cent cinquante mille livres de nitro-glycérine ont fait explosion à Fairport, à quatre milles de Painesville, Ohio. Quatre personnes ont été tuées en passant par là : Scribner, Malone père et Malone fils et Lyon. Le bâtiment du côté Est de la rivière a été fortement endommagé. On a senti la secousse à plusieurs milles de Pendroit.

Pittsburg, 1er nov.—La Cour des Etats-Unis a condamné, aujourd'hui, à dix ans de prison et à $2,500 d'amende, Thomas H. Hale, célèbre faux-monnayeur, qui fut déclaré coupable et condamné il y a plusieurs années, mais mis en liberté à la suite d'un pourvoi. Le bureau secret qui se servit de lui pour attraper d'autres contrefacteurs.

William Adams, autre contrefacteur de New City, a été condamné à sept ans de pénitencier et $1000 d'amende ; Simon Levy, de Fort Wayne, Indiana, a été condamné à deux ans de prison. Ils avaient été trouvés dans la fausse monnaie en circulation.

Buffalo, 1er nov.—Une accusation a été portée contre de jeunes gens de Terre-Haute, pour la complicité dans le meurtre d'un fait à la Prairie. Cinq d'entre eux ont été arrêtés.

Quant à ce qui est du fait du siége, il n'a pas réellement commencé, et jusqu'à ce qu'on en ait vu comment les populations supportera ses épreuves, comment les forts résisteront à la canonnade, et comment la ville entière se conduira, on ne peut dire, il est impossible de conjecturer le résultat.

Si l'on considère la certitude de l'extinction du commerce, le nombre des ouvriers sans travail, l'irritation causée par la cherté, on doit reconnaître que les Parisiens de toutes les classes se conduisent bien. Les riches font du bien, et en font de leurs consitoyens pauvre la misère et détresse de leur vie natale. Il n'y a pas eu de tumultes, de désordres, de luttes et pendant l'armistice, on approvisionnés la manière la plus complète, on approvisionnés tout individu besoin. Des manifestations politiques ont eu lieu devant l'hôtel de ville, mais elles n'ont point tiguant un gouvernement à empêcher qu'elles ne dégénéraient en excès. L'alliance l'opinion publique n'est prononcée en sens inverse.

D'après ce que l'on entend et observe, le sens porté à croire que la majorité de la bourgeoisie pense que la capitulation aurait mieux sauvé le pays, et que la majorité des ouvriers s'oppose à la paix ; quelles que soient les conditions, elle ne servirait pas trop bien quel résultat pourra avoir la résistance, la ville se confient vaguement au temps et au chapitre des accidents. Parmi les classes moyennes et ouvrières on trouve des gens en assez grand nombre qui ne partagent la situation de la même manière. Tenons fermes, disent-ils, pendant deux mois et l'état des choses changera selon toute probabilité. Alors,